



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Culture

Le Ministre

Monsieur Philippe CHAZAL
17 rue de l'Amiral Hamelin
75116 PARIS

Paris, le 30 JUL. 2019

Nos réf. : TR/2019/D/18768/SMI

Monsieur,

de Philippe,

Depuis plusieurs années, la France figure parmi les principaux pays importateurs de formats audiovisuels de « stock » (œuvres patrimoniales, dont le documentaire et la fiction) et de « flux » (divertissement, jeux, magazines principalement). Composante essentielle de la ligne éditoriale des chaînes, l'adaptation de formats étrangers trouve sa justification dans une économie fondée sur des programmes qui ont fait la preuve de leur efficacité, et sont en général fortement générateurs d'audience.

Cependant, face à la pression concurrentielle et à l'enrichissement continu du volume de programmes audiovisuels disponibles, en mode linéaire et sur le numérique, les diffuseurs sont amenés à prendre davantage de risques. Ils cherchent à constituer une offre distinctive. Pour autant, très coûteuse et risquée, la création de formats inédits peine aujourd'hui à émerger en France. La fédération des talents, l'appréhension des cycles longs de développement et la complexité des montages financiers associés à cette création sont autant de barrières à l'entrée de ce marché.

Dans ce contexte, le développement et la production de formats inédits peut constituer un levier fondamental en faveur du renouvellement de la création, de la vitalité du secteur et de la compétitivité des acteurs français sur le marché international. Ces programmes jouent également un rôle social essentiel. Ils ont la capacité de marquer le quotidien des Français et de les réunir, tous âges confondus, autour d'un espace de réflexion, de confrontation et d'expression, propice au partage et à la démocratisation de toutes les cultures.

Je formule le vœu que la France devienne à moyen terme un grand pays exportateur de formats et soit clairement identifiée comme un marché attractif, reconnu pour son savoir-faire et valorisant l'ensemble de ses acteurs.

C'est dans cette perspective que je souhaite vous confier une mission visant à formuler des propositions en vue d'améliorer à la fois le développement, la production et la diffusion en France et à l'étranger de formats originaux. L'objet de cette mission sera tout d'abord d'établir un état des lieux précis mettant en relief les difficultés et les opportunités que constitue ce marché. Pour cela, une comparaison internationale, prenant notamment pour modèles quelques pays européens, devra être réalisée afin d'explicitier les grandes caractéristiques du paysage français. Il sera également nécessaire de décrire les différents modèles de financement attachés, les objectifs prioritaires des diffuseurs en matière de programmation ainsi que les pratiques contractuelles associées.

Les propositions que vous formulerez devront viser à améliorer la formation des talents, faciliter le financement de ces programmes et la rémunération des auteurs, encourager l'établissement de coopérations entre les acteurs et accélérer le déploiement de ces programmes sur les chaînes de télévision et sur les supports numériques.

Vous me présenterez vos conclusions avant la fin de l'automne 2019, avec un point d'étape à la fin du mois de septembre 2019.

Pour le parfait accomplissement de votre mission, vous disposerez de l'appui des services du ministère de la Culture, notamment de la direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) et du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).

Je vous remercie d'avoir accepté cette mission et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A-tis ,



Franck RIESTER